



Bureau

Publié le : 08/04/2025

Séance du jeudi 27 mars 2025

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, convoqué le 20 mars 2025, s'est réuni salle Robert SCHWINT à la City - 4 rue Gabriel Plançon à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports pour le volet décisionnel : 1, 2, 3, 5, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 21h17

Etaient présents : Mme Frédérique BAEHR, Mme Catherine BARTHELET, M. Gabriel BAULIEU, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. René BLAISON (à compter de la question n°4), M. Nicolas BODIN, M. Sébastien COUDRY, Mme Marie ETEVENARD, M. Marcel FELT, Mme Lorine GAGLIOLO (à compter de la question n°4), M. Gilbert GAVIGNET, M. Olivier GRIMAITRE, M. Yves GUYEN (jusqu'à la question n°55 incluse), M. Daniel HUOT, M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE (à compter de la question n°4), M. Aurélien LAROPPE (à compter de la question n°4), M. Christophe LIME, M. Christian MAGNIN-FEYSOT (à compter de la question n°4), M. Yves MAURICE, M. Jean-Paul MICHAUD (jusqu'à la question n°46 incluse), M. Anthony NAPPEZ, M. Gilles ORY, Mme Françoise PRESSE, M. Franck RACLOT, M. Pascal ROUTHIER, M. Nathan SOURISSEAU, M. Fabrice TAILLARD, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Marie ZEHAF

Etaient absents : M. François BOUSSO, M. Benoit VUILLEMIN

Secrétaire de séance : M. Frank RACLOT

Procurations de vote : M. François BOUSSO donne pouvoir à M. Nathan SOURISSEAU, M. Benoit VUILLEMIN donne pouvoir à Mme Catherine BARTHELET

Délibération n°2025/2025.00077

Rapport n°19 - Congrès - Attribution de subvention sur fonds dédié

Congrès - Attribution de subvention sur fonds dédié

Rapporteur : M. Nicolas BODIN, Vice-Président

	Date	Avis
Commission n°2	12/03/2025	Favorable

Inscription budgétaire	
BP 2025 et PPIF 2025-2029 « Promotion touristique du Grand Besançon »	Montant prévu au BP 2025: 620 000€ Montant de l'opération : 8 250€

Résumé :

Par délibération n°2020/005342, le Conseil Communautaire a créé un fonds congrès permettant l'attribution de subventions à des organisateurs d'événements professionnels d'envergure sur notre territoire. Il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 8 250 € au congrès International TimeWorld organisé par Innovaxiom du 2 au 4 décembre 2025 à Besançon, en application des critères votés en conseil.

Le Grand Besançon est un territoire dynamique reconnu pour sa visibilité, la consolidation de ses atouts et l'encouragement de son écosystème dans divers domaines.

Dans ce sens, depuis fin 2020, Grand Besançon Métropole a créé un fonds de soutien financier pour les congrès.

I - Congrès TimeWorld Limite 2025

TimeWorld, c'est l'opportunité de rencontres entre chercheurs, industriels, universitaires, artistes et grand public. C'est un espace de partage de savoirs, des expertises, des points de vie où les sciences humaines et sociales viennent s'associer aux sciences fondamentales et expérimentales pour offrir à tous matière à cogiter.

Les précédentes éditions ont eu lieu principalement dans des capitales (Paris, Tokyo), les organisateurs souhaitent maintenant encourager le partage et la diffusion des connaissances dans les régions. Besançon dispose d'une université importante, de laboratoires de recherches nombreux et d'une tradition industrielle de pointe.

Le congrès TimeWorld se déroule sur trois jours, mardi, mercredi et jeudi. A son programme, environ 90 conférences, 6 tables rondes, des séances de dédicaces, une grande exposition et des performances. La programmation se fait sur trois amphithéâtres qui accueillent des événements simultanément.

La programmation de TimeWorld Limite s'organise autour de quatre champs d'investigation :

- Limite mesurée : mathématiques, physique, informatique, finance, industrie ;
- Limite dans le vivant : médecine, biologie, climatologie, géologie, évolution ;
- Limite perçue : cognition, psychologie, philosophie, sociologie, histoire, économie ;
- Limite dans l'art : littérature, musique, arts plastiques, cinéma, jeux.

Le congrès au rayonnement international se déroulera sur 3 jours, du 2 au 4 décembre 2025 au Kursaal de Besançon.

L'événement devrait accueillir entre 1000 et 3000 personnes, 30 % des 150 intervenants attendus sont étrangers. Le nombre de nuitées devrait s'élever entre 500 et 1000. L'ensemble du congrès se tiendra dans le centre-ville de Besançon, générant des dépenses dans les restaurants, les hôtels et les boutiques.

II - Attribution d'une subvention en application du règlement d'intervention (critères) voté lors du Conseil Communautaire du 15 octobre 2020

Lors de sa séance du 15 octobre 2020, le Conseil Communautaire a validé le principe de la création d'un fonds congrès participant au soutien à la dynamique territoriale en matière de « tourisme d'affaires ».

Ce fonds permet à Grand Besançon Métropole d'apporter son soutien à l'activité liée à l'accueil de grands événements professionnels, propres à renforcer le rayonnement du territoire.

En effet, dans le cadre d'une politique dynamique d'attractivité, le concours qui peut être donné aux grands événements, d'envergure nationale et internationale, participe à la fois à la mise en valeur des atouts du territoire et à la notoriété de notre destination.

Ce fonds est aussi l'occasion de soutenir un secteur important, les activités MICE (Meetings, Incentives, Conférences, Exhibitions/Events, pour le tourisme d'affaires), fortement impacté par la crise sanitaire sur notre territoire comme partout dans le monde.

Les critères d'attribution sont organisés dans une grille d'analyse qui permet d'attribuer des subventions allant de 2 250 à 8 250 €.

Ces critères prennent en compte le nombre de congressistes, de nuitées, la dimension et la notoriété de l'événement, le lien avec notre Projet de Territoire et des atouts majeurs de celui-ci, la découverte de ses atouts notamment patrimoniaux et les publications en découlant.

III - Proposition d'attribution d'une subvention pour le congrès « TimeWorld Limite 2025 »

Il est proposé au Conseil Communautaire d'attribuer une subvention de 8 250 € au congrès « TimeWorld Limite 2025 » organisé par Innovaxiom du 2 au 4 décembre 2025.

Le budget prévisionnel du congrès d'élève à 261 000 €.

Il n'y a pas eu de soutien financier GBM depuis 2022.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 8 250€ au congrès « TimeWorld Limite 2025 » organisé par Innovaxiom.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 33

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,



Franck RACLOT
Conseiller Communautaire Délégué

Pour extrait conforme,
La Présidente,



Anne VIGNOT
Maire de Besançon